

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 1

Edition révisée n°: 3

Date : 18 / 7 / 2007

Remplace la fiche : 5 / 1 / 2005

**VO MENTHE****D1020**

N : Dangereux pour l'environnement



C : Corrosif

## 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

**Nom commercial** : VO MENTHE  
**Type de produit** : Désinfectant.  
**Usage** : Usage professionnel.  
**Responsable de la mise sur le marché** : LODI  
Parc d'Activités des Quatre Routes  
35390 GRAND FOUGERAY France  
Email contact: regulatory@lodi.fr  
**N° de téléphone en cas d'urgence** : ORFILA 01 40 44 30 00 BNPC NANCY 03 83 32 36 36

## 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

**Danger pour l'environnement** : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
**Mode d'exposition dominant** : Peau.  
Inhalation. Ingestion.  
**Symptômes liés à l'utilisation**  
- **Inhalation** : Danger sérieux par inhalation. Gorge douloureuse.  
- **Contact avec la peau** : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Brûlures.  
- **Contact avec les yeux** : Provoque des brûlures.

## 3 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

**Composants / Impuretés** : Ce produit est dangereux.

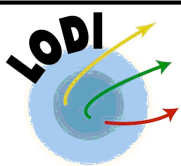
Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro index	Classification
glutaraldéhyde	: 10 à 25 %	111-30-8	203-856-5	605-022-00-X	T; R23/25 C; R34 R42/43 N; R50
Chlorure d'alkyl dimethyl benzyl ammonium	: 5 à 10 %	68391-01-5	269-919-4	----	Xn; R21/22 C; R34 N; R50
Chlorure de Didécylidiméthylammonium	: 5 à 10 %	7173-51-5	230-525-2	612-131-00-6	Xn; R22 C; R34
2-Propanol	: 1 à 20 %	67-63-0	200-661-7	603-117-00-0	F; R11 R67 Xi; R36
Alcool ethoxylé propoxylé	: 1 à 25 %	68551-13-3	----	----	N; R50-53
Alcool éthoxylé	: 1 à 20 %	66455-15-0	----	----	Xi; R36/38
Terpènes de menthe	: >= 25 %	90063-97-1	----	----	R10

## 4 PREMIERS SECOURS

### Premiers secours

- **Inhalation** : Amener la victime à l'air libre. Mettre la victime au repos. Consulter immédiatement un médecin.  
- **Contact avec la peau** : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude. Consulter immédiatement un

**LODI**Parc d'Activités des Quatre Routes 35390 GRAND FOUGERAY France  
Email contact: regulatory@lodi.fr



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2

Edition révisée n°: 3

Date : 18 / 7 / 2007

Remplace la fiche : 5 / 1 / 2005

## VO MENTHE

D1020

### 4 PREMIERS SECOURS (suite)

- médecin.
- **Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter immédiatement un ophtalmologue.
  - **Ingestion** : Rincer la bouche. NE PAS FAIRE VOMIR. Appeler immédiatement un médecin. Emmener à l'hôpital.
  - Traitement médical d'urgence** : Repos et hospitalisation indispensables.

### 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction** : Mousse. Dioxyde de carbone. Poudre sèche. Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.
- Protection contre l'incendie** : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
- Procédures spéciales** : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

### 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles** : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.
- Précautions pour l'environnement** : Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- Méthodes de nettoyage** : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Balayer ou recueillir le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination. Utiliser des conteneurs de rejet résistant à la corrosion.

### 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

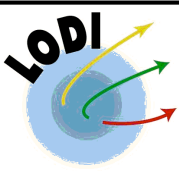
- Général** : Eviter toute exposition inutile.
- Stockage** : Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart de la chaleur. Ne pas conserver dans un métal sensible à la corrosion.
- Manipulation** : Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols. Si un contact avec les yeux ou la peau est possible, porter les protections appropriées. Eliminer rapidement des yeux. En cas de contact, même mineur, ôter immédiatement les vêtements contaminés et laver abondamment la peau à l'eau savonneuse. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

### 8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- Protection individuelle**
  - **Protection respiratoire** : Equipement de protection respiratoire approprié.
  - **Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
  - **Protection des yeux** : Même si les conditions de travail n'impliquent raisonnablement aucun risque de contact avec les yeux, il y a lieu de porter une protection oculaire adéquate lorsque l'on manipule le produit.
- **Autres** : Veiller à opérer proprement lors de l'entreposage, du transport, de la manipulation et de l'utilisation, afin d'éviter une accumulation excessive de poussières. Ventiler la zone.
- Hygiène industrielle** : Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements. Des rince-oeil de

LODI

Parc d'Activités des Quatre Routes 35390 GRAND FOUGERAY France  
Email contact: regulatory@lodi.fr



## VO MENTHE

D1020

## 8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE (suite)

secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

**Limites d'exposition professionnelle** : 2-Propanol : OEL (UK)-LTEL [ppm] : 400  
2-Propanol : OEL (UK)-STEL [ppm] : 500

**Contrôle de l'exposition** : Ce produit contient des composants dangereux pour l'environnement aquatique. Éviter le rejet dans l'environnement.

## 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**Etat physique à 20 °C** : Liquide.  
**Couleur** : Paille.  
**Odeur** : Semblable à un terpène.  
**Densité** : 0.94  
**Viscosité** : >7mm<sup>2</sup>/sec  
**Solubilité dans l'eau [vol/vol]** : Complète.  
**Point d'éclair [°C]** : 45

## 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Produits de décomposition dangereux**

**Propriétés dangereuses** : Aucun(es) dans des conditions normales.

**Matières à éviter** : Métaux.

## 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Informations toxicologiques** : Aucune donnée disponible.

## 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

**Information relative aux effets écologiques** : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

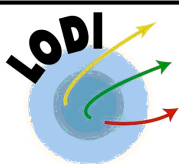
**Précautions pour l'environnement** : Ne pas laisser de petites fuites ou pertes s'accumuler sur les surfaces de marche. Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.  
Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface.

## 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Généralités** : Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Éviter le rejet dans l'environnement.

## 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**ADR/RID** : LQ 22  
Emballages combinés - Emballage intérieur : Contenu maximum : 1 l  
Emballages combinés - Colis : maximum : 30 kg  
Emballages intérieurs placés dans des bacs à housse rétractable ou extensible - Emballage intérieur : Contenu maximum : 500 ml  
Emballages intérieurs placés dans des bacs à housse rétractable ou extensible - Colis : maximum : 20 kg  
Classe : 8



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4

Edition révisée n°: 3

Date : 18 / 7 / 2007

Remplace la fiche : 5 / 1 / 2005

**VO MENTHE****D1020**

## 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT (suite)

- Groupe : II
- Désignation officielle de transport : UN2920 LIQUIDE CORROSIF, INFLAMMABLE, N.S.A., 8 (3), II (glutaraldehyde, terpènes de menthe)

## 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- Symbole(s) : C : Corrosif  
N : Dangereux pour l'environnement
- Phrase(s) R : R10 : Inflammable.  
R20/21/22 : Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.  
R34 : Provoque des brûlures.  
R42/43 : Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.  
R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- Phrase(s) S : S23 : Ne pas respirer les gaz, fumées, vapeurs, aérosols.  
S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
S36/37/39 : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.  
S45 : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).  
S51 : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.  
S61 : Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

## 16 AUTRES INFORMATIONS

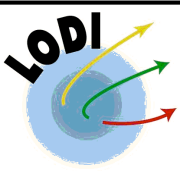
- Utilisations recommandées & restrictions : Voir fiche technique pour des informations détaillées.
- Liste des phrases R pertinentes (chap. 2) : R10 : Inflammable.  
R11 : Facilement inflammable.  
R21/22 : Nocif par contact avec la peau et par ingestion.  
R22 : Nocif en cas d'ingestion.  
R23/25 : Toxique par inhalation et ingestion.  
R34 : Provoque des brûlures.  
R36 : Irritant pour les yeux.  
R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.  
R42/43 : Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.  
R50 : Très toxique pour les organismes aquatiques.  
R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- Révision : Révision - Voir : \*
- Date d'impression : 18 / 7 / 2007
- Autres données : Aucun(e).

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la Directive 2001/58CE de la Commission de la CEE.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant

### LODI

Parc d'Activités des Quatre Routes 35390 GRAND FOUGERAY France  
Email contact: regulatory@lodi.fr



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5

Edition révisée n°: 3

Date : 18 / 7 / 2007

Remplace la fiche : 5 / 1 / 2005

## VO MENTHE

### D1020

d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

**Fin du document**